



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section I – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

Nom du produit :	BotaniGard® 22WP	Date de publication :	1/2019
N° d'homologation de l'EPA, États-Unis :	82074-2		
N° d'homologation au Canada :	29321		
Usage recommandé :	Insecticide biologique		
Fabricant :	LAM International Corporation 117 South Parkmont Butte, MT 59701 USA Tél. : (406) 782-2386 Téléc. : (406) 782-9912		
Téléphone en cas d'urgence :	Chemtrec : 800-424-9300 Centre d'appel national de l'EPA : 800-424-8802		

Section II – IDENTIFICATION DES RISQUES

Résumé d'urgence :	Cause une irritation modérée des yeux. Nocif si absorbé par la peau, inhalé ou ingéré.
Contact avec les yeux :	Cause des dommages sérieux mais temporaires aux yeux. Irritant des yeux.
Inhalation :	Allergène potentiel.
Ingestion :	Ne pas ingérer. Nocif si avalé.
Contact avec la peau :	Le contact prolongé avec la peau peut causer l'irritation.
Mises en garde :	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec du savon et de l'eau après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller à la toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.
Other Precautions:	Potentiellement pathogène pour les abeilles mellifères. Ce produit peut être toxique pour les poissons.

Section III – COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Désignation chimique et synonymes : Aucun.

		N° CAS	
Famille biologique:	Conidies de <i>Beauveria bassiana</i> :	22,0 %	Sans objet.
	Substances inertes (Renseignements privés) :	78,0 %	Ne s'applique pas aux mélanges.

Section IV – PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none">• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant de 15 à 20 minutes.• Le cas échéant, enlever les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none">• Retirer tous les vêtements contaminés.• Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none">• Déplacer la personne vers une source d'air frais.• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration bouche-à-bouche, si possible.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none">• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.• Ne pas faire boire la personne.• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Information à l'usage du médecin : Il n'existe pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes. Contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

Section V - TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair :	Sans objet.
Limite inférieure d'inflammabilité (LII) :	Sans objet.
Limite supérieure d'inflammabilité (LSI) :	Sans objet.
Température d'auto-inflammabilité :	Non disponible.
Classement d'inflammabilité :	Non disponible.

Produits de combustion dangereux :	Aucun connu.
Propriétés initiant/contribuant à l'intensité de l'incendie :	Aucune connue.
Risque d'explosion de poussières :	Aucun connu.
Réactions dégageant des gaz ou des vapeurs inflammables :	Aucune connue.
Risque de dégagement de vapeurs inflammables :	Aucun connu.
Agents d'extinction :	Eau.
Agents d'extinction inappropriés :	Aucun.
Techniques spéciales en cas d'incendie :	Procéder à l'évacuation du personnel; le tenir à l'écart et à contrevent. Le port d'un équipement complet de protection et d'un appareil respiratoire autonome est recommandé.
Risques particuliers d'incendie et d'explosion :	Aucun.

Section VI – DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Confinement :	Éviter que les déversements du produit ne contaminent les réserves d'eau potable ou les cours d'eau.
Nettoyage :	Porter un équipement de protection individuelle incluant des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes de protection contre la poussière et les éclaboussures et une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, et un respirateur muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques approuvé NIOSH/MSHA. Absorber le déversement avec un matériau inerte (sable, terre ou autre matériau absorbant). Dans le cas de déversements mineurs, récupérer le produit et le jeter dans un contenant approuvé par le D.O.T. pour l'élimination des déchets. Dans le cas de déversements importants, récupérer le produit et le jeter dans un contenant approuvé par le D.O.T. pour l'élimination des déchets. Empêcher le liquide de s'infiltrer dans les égouts, les collecteurs d'eau pluviale, les eaux de surface et le sol. Laver la zone contaminée avec de l'eau et un détergent puissant ou un agent mouillant; Non toxique. Réduire au minimum le contact avec la peau.
Élimination des résidus :	Dans une décharge agréée. Éliminer le produit contaminé et les matériaux utilisés pour le nettoyage du déversement ou de la fuite conformément aux exigences établies pour l'élimination du produit. Se conformer à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux en vigueur concernant la déclaration, la manipulation et l'élimination du déversement.

Section VII – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation :	Porter les vêtements de protection requis. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard du produit. Éviter le contact prolongé avec la peau et les yeux. Ne pas boire, manger, mâcher de la gomme ou fumer pendant la manipulation du produit. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit.
Entreposage :	Conserver dans les contenants originaux fermés hermétiquement et étiquetés, à des températures comprises entre 5 °C et 29 °C (40 °F et 85 °F). Conserver dans un endroit sec et bien aéré, à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammabilité.

Section VIII – EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux :	Porter des lunettes de protection contre la poussière et les éclaboussures. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant la manipulation du produit. Installer une douche oculaire et des installations de mouillage rapide dans la zone de travail.
Protection respiratoire :	Utiliser dans un endroit suffisamment aéré. Porter un respirateur muni d'un filtre anti-poussière et anti-brouillard R-95 ou P-95 homologué par le NIOSH. Si on porte un demi-masque, on devrait également porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
Ventilation:	L'installation d'un système général ou local de ventilation par aspiration est recommandée pour réduire au minimum l'exposition des employés. Aucun seuil de tolérance (TLV) n'a été établi pour ce produit.
Protection de la peau :	Porter des gants résistants aux produits chimiques en caoutchouc nitrile ou en caoutchouc butyle par exemple, une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues et des pantalons longs, ainsi que des souliers et des chaussettes.
Pratiques hygiéniques de travail :	Bien se laver après la manipulation du produit. Éviter de se frotter les yeux. Retirer les vêtements contaminés et les laver.

Section IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur:	Poudre grise; légère odeur de pétrole.
pH :	7,06 – 10,86 dans un mélange à 1 %.
Point de fusion/ Point de congélation :	Non disponible.
Point d'ébullition :	Sans objet.
Point d'éclair :	Sans objet.
Taux d'évaporation @ 1 ATM 25 °C (77 °F) :	Sans objet.
Inflammabilité :	Sans objet.
Pourcentage de volatilité par volume (%) :	Sans objet.

Limite inférieure d'inflammabilité :	Sans objet.
Limite supérieure d'inflammabilité :	Sans objet.
Tension de vapeur (mm Hg) :	Sans objet.
Densité de vapeur (air = 1) :	Sans objet.
Densité relative (H ₂ O = 1):	1,49 g/mL - 2,44 g/mL
Solubilité dans l'eau :	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Non disponible.
Température de décomposition :	Non disponible.
Viscosité :	Non disponible.

Section X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Composé stable. Ce produit est stable et ne réagira pas violemment dans l'eau.
Incompatibilité (Matériaux) :	Sans objet.
Produits de décomposition dangereux :	Sans objet.
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Éviter les températures excessivement chaudes.

Section XI – RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Porter un équipement de protection individuelle adéquat pour éviter d'être exposé au produit. Utiliser dans un endroit suffisamment aéré.

Voies d'entrée :

Par les yeux - Oui	Cause des dommages importants mais temporaires aux yeux. Irritant des yeux.
Par inhalation - Oui	Allergène potentiel. DL ₅₀ (rat) : matière active 1,0 x 10 ⁸ UFC/animal (rat)
Par la peau - Non	Un contact prolongé peut irriter la peau. DL ₅₀ (lapin): matière active 1,0 x 10 ¹¹ UFC/animal (lapin)
Par ingestion - Oui	Nocif si avalé. Dangers d'aspiration pulmonaire en cas d'ingestion ou de vomissements. DL ₅₀ (rat): >5000 mg/kg poids corporel

Effets de l'exposition chronique : Aucun connu.

Cancérogénicité : Aucune inscription.

Section XII - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Les déversements se produisant dans les voies d'eau de surface ou à proximité de ces dernières et produisant une pellicule à la surface doivent être rapportés aux autorités locales compétentes (Centre d'appel national de l'EPA aux États-Unis : 1-800-424-8802).

Écotoxicité (aquatique et terrestre): Non disponible.

Persistance et dégradabilité : Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Aucun.

Mobilité dans le sol : Non disponible.

Autres effets dangereux : Non disponible.

Section XIII – ÉLIMINATION

Élimination du pesticide : Apporter tout produit inutilisé à un site pour l'élimination des déchets ou en disposer par le biais d'un programme d'élimination des pesticides.

Élimination du contenant : Contenant à usage unique. Ne pas réutiliser ou recharger ce contenant. Faire un triple rinçage du contenant (ou l'équivalent) rapidement après l'avoir vidé. Effectuer le triple rinçage comme suit : Vider le reste du contenu dans l'équipement d'application ou dans le réservoir de mélange et vidanger pendant 10 secondes après que le flux ait commencé à s'égoutter. Remplir le contenant au quart avec de l'eau et reboucher. Agiter pendant 10 secondes. Vider l'eau de rinçage dans l'équipement d'application ou le réservoir de mélange ou le conserver pour une utilisation ultérieure ou l'élimination. Vidanger pendant 10 secondes après que le flux ait commencé à s'égoutter. Répéter deux autres fois. Envoyer le contenant au recyclage si possible, ou le percer puis l'éliminer dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération. Ne pas brûler le contenant à moins que cette façon de faire soit autorisée par les autorités provinciales ou locales.

Section XIV - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description D.O.T. aux États-Unis : Non réglementé.

TDG au Canada : Non réglementé.

Classification de fret : Insecticide, NMFC 155050, Classe 60 LTL

Par voie de surface : Classe ADR/RID : Non réglementé selon l'ADR.

Par voie maritime : Classe IMDG : Non réglementé selon l'IMDG
Par voie aérienne : Classe ICAO/IATA : Non réglementé selon l'IATA

Section XV - RÉGLEMENTATION

États-Unis : FIFRA (Loi fédérale relative aux insecticides, fongicides et raticides) : Réglementé.
États-Unis : EPA (Agence de protection de l'environnement) : N° d'homologation 82074-2
Canada : (Loi sur les produits antiparasitaires) : N° d'homologation 29321

Section XVI - AUTRES INFORMATIONS

LAM International Corporation considère que l'information et les recommandations contenues dans cette fiche signalétique sont réputées exactes et qu'elles représentent la meilleure information dont elle disposait à la date de publication. Les personnes qui achètent ou qui manipulent ce produit doivent assumer tous les risques et les responsabilités pour tout dommage ou perte pouvant survenir si ce produit est utilisé, entreposé, manipulé ou appliqué de manière non conforme à son étiquette. Cette fiche signalétique a été rédigée uniquement à titre d'information et LAM n'assume de ce fait aucune responsabilité légale relativement à l'utilisation ou la fiabilité de ce produit.